fut placé, pour continuer ses études, chez les chanoines réguliers de Senlis[1].

Loin de le détourner de son œuvre, ces oppositions n'aboutirent qu'à l'y fixer. On lui déchira le cœur en lui arrachant deux frères qu'il aimait tendrement. Ses réserves d'affection et de dévouement se portèrent alors, avec une force nouvelle, sur ces humbles maîtres qui formaient sa famille d'adoption. Sa délicatesse avait un peu souffert du commerce journalier de ces natures vigoureuses, pleines de ressources, mais encore informes, que l'éducation n'avait pas affinées. La grâce l'aida; il put vaincre ses propres répugnances, et bientôt il se complut dans ce milieu modeste qu'il avait accepté. Il n'en recevait d'ailleurs que des consolations. Nyel lui-même s'était enfin rangé de bonne grâce à la règle qui gouvernait la maison[2].

La fervente communauté venait de célébrer les fêtes de Noël, lorsqu'elle commença à essaimer. L'année 1682 fut particulièrement féconde en fondations; car la bénédiction de Dieu suivait de près les premières tribulations.

Tandis que les parents de M. de la Salle n'avaient cherché qu'à le tourmenter pour le faire renoncer à son entreprise, ils l'avaient, en fait, rendu libre. Déchargé du soin de ses frères, il put suivre avec plus d'élan les inclinations surnaturelles que Dieu lui mettait au cœur. Pour se dérober aux importunités de sa famille, et pour soustraire les maîtres à la dissipation d'une maison très fréquentée et d'un quartier très populeux, il loua une

[1] M. de la Salle avait quatre frères vivants : Remy, Jacques, Louis, Pierre. Jacques était entré chez les chanoines réguliers de Sainte-Geneviève, à Paris, dès 1678. Il restait donc, avec Jean-Baptiste, Remy, âgé de trente-un ans; Louis, âgé de dix-huit ans; Pierre, âgé de quinze ans. Bien que la plupart des biographes affirment que ce fut l'aîné qui resta avec lui, nous croyons que ce fut Louis. Louis était son filleul et lui était le plus attaché; comme nous l'avons dit p. XXXIX, Jean-Baptiste l'envoya faire la classe à Sedan; c'est aussi l'avis de M. Hannesse, dans le *Bulletin du diocèse de Reims*, 1893, p. 147. — [2] Blain, p. 178.

maison située rue Neuve, en face du couvent Sainte-Claire[1]. Il en prit possession le 24 juin 1682. C'est là que prendra naissance l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes.

§ V

FONDATION D'ÉCOLES CHARITABLES A RETHEL, A GUISE, A CHATEAU-PORCIEN ET A LAON
1682

Avant même que l'Institut fût fondé, le bon renom des écoles charitables de Reims s'était répandu dans les villes voisines. Dans la seule année 1682, quatre demandes furent adressées à M. de la Salle. Le pieux chanoine, quoiqu'il eût reçu de nouveaux maîtres pleins de zèle, ne se pressait pas de les appliquer aux écoles. Il estimait qu'un certain temps de formation leur était nécessaire, pour acquérir l'habitude des vertus chrétiennes et les connaissances indispensables à de bons instituteurs.

[1] L'ancienne rue Neuve de Reims porte aujourd'hui le nom de rue Gambetta. La maison que loua M. de la Salle était non loin de l'angle formé par la rue Neuve et par la rue de Contray. Il y avait alors une entrée par la rue Neuve; on entre aujourd'hui par la rue de Contray. La maison se trouva insuffisante; M. de la Salle en loua une autre qui était contiguë; plus tard il en loua une troisième avec jardin, au fond de la cour du Leu, rue de Contray : c'est là qu'il transféra l'école fondée sur Saint-Symphorien. La maison de la rue Neuve fut achetée par les Frères en 1700, et confisquée plus tard par la Révolution. En 1880, elle fut rachetée par la Société anonyme des Écoles libres, sans que les acheteurs eussent connu sa première destination. Elle a été ainsi providentiellement rendue aux Frères. Les Frères y tiennent actuellement une *école primaire* de cinq classes, une *école complémentaire* de deux classes, une *école professionnelle* avec ateliers de menuiserie, de tissage, de serrurerie et ajustage, de modelage. — D'après le chanoine Cerf, il faut reléguer parmi les légendes le passage de M. de la Salle dans la maison de la rue des Anglais, numéro 18. Il passa directement de la rue Sainte-Marguerite, où était son hôtel, à la rue Neuve. Cf. Cerf, *le Premier berceau de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes;* Reims, Bugg, 1889. Broch. de 15 p.

Cependant il céda, dès les premières semaines de 1682, aux instances que lui faisait la ville de Rethel. M. Cervelet, curé de la paroisse, avait mis en jeu, pour vaincre ses hésitations, l'influence du conseil municipal et du duc de Mazarin. Une fois la détermination prise, M. de la Salle eut à cœur de faciliter, par ses générosités, l'établissement de la nouvelle école. Les registres de délibération du conseil en ont conservé le souvenir[1]. On y lit, à la date du 18 février : « M. de la Salle offre de fournir les fonds nécessaires pour être employés à l'achat d'une maison qui servira à loger les maistres d'escolle pour instruire sans récompense les pauvres enfants de la ville, pourvu qu'il apparaisse d'un aultre fonds pour la nourriture et entretien des dits maistres d'escolle; pourquoi il prie le conseil qu'il lui plaise, pour l'avantage du public et éducation des enfants, de vouloir bien contribuer à ce que l'establissement si avantageux au public puisse estre fait. »

Le conseil, heureux d'avoir des maîtres pour les pauvres dans de si bonnes conditions, vota, dès la semaine suivante, « des remerciements au sieur de la Salle pour l'affection qu'il a pour cette ville, et pour sa libéralité, que le dit conseil est d'avis de recevoir; et pour l'accomplissement d'icelle, MM. les Échevins fourniront auxdits maîtres d'escolle la somme de cent cinquante livres pour chacun an, tant et si longtemps que le conseil croira que la ville sera en estat de pouvoir y fournir[2]. »

Déjà Nyel était à Rethel. Par sa présence, il avait activé les négociations. La somme promise par la ville étant insuffisante, plusieurs bienfaiteurs unirent leurs efforts pour assurer aux maîtres une rente annuelle proportionnée à leurs besoins : on cite entre autres le duc de Mazarin, M. Cervelet, curé de Rethel, M. Favart, chanoine de Notre-Dame, et une demoiselle Anne Paton, veuve de Bonvarlet, qui promit, elle seule, cinquante livres de rente[1]. Les écoles gratuites se fondaient alors dans des conditions fort modestes, puisque le traitement d'un maître ne s'élevait, en moyenne, qu'à deux cents livres. Si M. de la Salle, avec une prudence qu'on ne saurait trop louer, exigeait des garanties, ce n'était que pour assurer la gratuité des écoles en assurant la subsistance de ses instituteurs.

[1] Cf. Lucard, *Annales*, p. 15. Extrait du registre des délibérations de l'hôtel de ville de Rethel-Mazarin. — [2] Délibération du 26 février 1682. Registres de l'hôtel de ville de Rethel.

Nyel put ouvrir la nouvelle école dès le 1er mars. Les enfants pauvres, abandonnés jusqu'alors, s'y pressèrent en foule. La population fut très satisfaite des procédés des maîtres et des résultats qu'ils obtenaient parmi les élèves. Les magistrats et le clergé s'applaudirent d'avoir procuré à la ville une si heureuse institution.

Le duc de Mazarin s'y intéressait vivement. Il voyait souvent Nyel et l'interrogeait sur cette société de maîtres, si pieusement dirigée à Reims par M. de la Salle. Plein d'estime pour un homme de condition qui s'appliquait, avec tant de zèle, à une œuvre si obscure et si importante néanmoins, il témoigna le désir de voir le vertueux chanoine. Dans l'intérêt de ses écoles, M. de la Salle n'hésita pas à faire le voyage de Rethel[2]. Alors s'établirent, entre le grand seigneur et l'humble chanoine, des relations de mutuelle sympathie.

Cependant Dieu ne permettait point que les joies de son serviteur fussent sans mélange; les humiliations venaient à point pour l'empêcher de se complaire dans les honneurs. Ainsi ses biographes racontent qu'après avoir reçu du duc de Mazarin les plus hauts témoignages de bienveillance et de considération, il essuya, de sa part, des refus très pénibles. Peu de temps après l'établissement des écoles de Rethel, le duc conçut le dessein d'assigner sur ses domaines une rente perpétuelle de deux cents livres

[1] Cf. Lucard, *Annales*, p. 16. — [2] Maillefer, p. 42. Blain, p. 181.

pour l'entretien des maîtres. L'affaire était conclue avec M. de la Salle; le contrat, déjà rédigé, allait être signé. Mais des esprits brouillons se jetèrent à la traverse et firent échouer le projet. Un jour leur suffit pour changer les dispositions du duc. Lorsque M. de la Salle se présenta pour signer, il trouva le seigneur de Mazarin indifférent, « d'humeur à plaisanter à ses dépens[1]. » Sans manquer de respect envers le duc, et sans se départir de sa modération ordinaire, il rejeta avec fermeté les conditions humiliantes qu'on lui proposait, et souffrit sans se plaindre les mots blessants qui lui furent adressés[2]. Sa conduite respectueuse et calme toucha profondément le duc. Car celui-ci, non content d'assurer ensuite aux écoles une rente de quatre-vingts livres, s'entendit de nouveau avec M. de la Salle pour fonder, en 1685, une sorte d'école normale où se formeraient les instituteurs destinés à ses domaines[3].

Les écoles de Rethel fournirent à M. de la Salle une autre occasion de souffrir pour son œuvre et de faire éclater son désintéressement. Deux personnes riches lui avaient laissé une somme assez considérable pour la fondation. Il avait déjà les titres et les papiers, lorsque les héritiers, irrités de voir échapper une part de leurs espérances, menacèrent de lui intenter procès. Il aima mieux renoncer à ses droits que de plaider. Dans une entreprise toute basée sur la charité, il ne voulait pas qu'on pût le soupçonner d'attachement aux biens de la terre. D'ailleurs, de tels exemples de vertu, en attirant les bénédictions divines, stimulaient encore la générosité des âmes zélées[4].

[1] Blain, p. 181. — [2] Blain, p. 181. — [3] Il en sera question au chapitre suivant. — [4] En effet, les dons affluèrent à l'école de Rethel : en 1683, le chanoine Favart donna une maison aux Frères; en 1692, Mlle Paton leur en légua une autre. Avec une somme de 1 600 livres qui lui fut donnée, M. de la Salle en acheta deux autres, l'une en 1692, l'autre en 1704. Cf. Lucard, *Vie...*, p. 57, d'après les minutes de Me Mistris, à Rethel.

Jalouse des succès de Rethel, la ville de Guise voulut aussi avoir des maîtres pour ses pauvres. L'année précédente, on s'en souvient, elle avait mandé Nyel; mais l'affaire, désapprouvée par M. de la Salle, n'avait point abouti; la ville n'avait pu garantir aux instituteurs une rente convenable. En 1682, les seigneurs du lieu s'entendirent pour assurer la fondation. Le duc de Mazarin donna la maison et le mobilier; Mlle de Lorraine, duchesse de Guise, promit une rente de quatre cents livres pour les deux maîtres. M. de la Salle pria Nyel d'ouvrir l'école, au mois de juillet 1682, après l'avoir remplacé à Rethel par Nicolas Vuyart. Mais Nyel ne resta point longtemps à Guise. Les deux maîtres qu'il y laissa, encore inexpérimentés, ne furent pas goûtés. Il fallut que M. de la Salle les remplaçât par deux nouveaux sujets qu'il avait pris le temps de façonner à leur devoir; ceux-ci s'attirèrent l'estime et la considération, à tel point que le nombre de leurs élèves fut bientôt doublé, et que d'autres maîtres leur furent adjoints[1].

En multipliant les maîtres, il fallait aussi accroître les ressources. A une date qu'il nous est impossible de préciser, on recourut à un moyen fort ingénieux : on reçut, comme demi-pensionnaires, des enfants de familles aisées[2]. Par là on respectait le principe, demeuré inviolable dans l'Institut, que les écoles sont tenues gratuitement. Ce cas n'est point isolé dans les annales de l'Institut : car les bénéfices réalisés dans les pensionnats n'ont-ils pas toujours servi à l'entretien de maîtres

[1] Maillefer, p. 44-45. Lucard, *Annales*, p. 17. — [2] D'après l'*État des communautés des Frères*. (Archives nat., L. 963.) Le document qui relate ce fait est un Mémoire écrit en 1777, au moment où les Frères étaient en instance pour être légalement reconnus dans le ressort du parlement de Paris. Le document ne dit pas à quelle époque les Frères de Guise commencèrent à recevoir des enfants à demi-pension; il affirme seulement que ce fut « pour suppléer à la modicité des revenus ».

qui enseignaient gratuitement dans les écoles populaires ?

Une autre école avait été ouverte le 30 juin à Château-Porcien. Nous ne connaissons cette fondation que par une lettre écrite par M. de la Salle au maire et aux échevins de cette petite ville du Rethélois. Elle est datée du 20 juin 1682.

« Quand je ne prendrais, dit-il, que très peu d'intérest à ce qui regarde la gloire de Dieu, il faudrait que je fusse bien insensible pour ne me pas laisser toucher par les instantes prières de monsieur votre doyen et par la manière obligeante avec laquelle vous me faites l'honneur de m'escrire aujourd'huy. J'aurais grand tort, messieurs, de ne pas vous envoyer des maistres d'escolles de notre communauté, veus l'empressement et l'ardeur que vous me témoignez avoir pour l'instruction et l'éducation chrestienne de vos enfants. Soyez donc, je vous prie, persuadez que rien ne me sera plus à cœur que de seconder en cela vos bonnes intentions, et que, dès samedy prochain, je vous envoyeray deux maistres d'escolles dont j'espère que vous serez satisfaits, pour commencer leur escolle le lendemain de Saint-Pierre, et vous suis extrêmement obligé de toutes vos honnestetés et vous prie de me croire avec respect[1], etc... »

Cette lettre nous montre que les autorités civile et religieuse étaient d'accord pour demander des maîtres chrétiens pour les enfants pauvres. La même entente régnait à Laon; elle y contribua puissamment au succès d'une semblable fondation.

M. Guiart, curé de Saint-Pierre-le-Vieux, à Laon, connaissait M. de la Salle; il avait eu l'occasion de le voir à Reims dans la communauté de Nicolas Roland. Dès qu'il apprit les grands fruits produits à Rethel et à

[1] Cette lettre a été découverte, en 1843, par Mgr Gousset. Nous l'avons copiée sur la collection officielle, série E, n° 87.

Guise par les instituteurs du chanoine de Reims, il résolut d'en obtenir pour sa paroisse. Ce n'est pas que la ville de Laon manquât de maîtres d'école. Mais, ou bien c'étaient des mercenaires plus occupés de recueillir des rétributions scolaires que d'instruire les enfants, ou bien c'étaient des clercs ou chantres, auxquels les devoirs paroissiaux ne laissaient pas assez de loisirs pour tenir sérieusement leurs classes. L'instruction des enfants était fort négligée; les pauvres surtout, qui ne pouvaient payer la redevance mensuelle, étaient complètement abandonnés. Il en résultait, dit le *Mémoire* que nous suivons, « un si grand dérangement et une si extrême ignorance des mystères de notre sainte religion et des petites lettres, que cela excitait à compassion[1]. »

La ville donna une maison pour loger les maîtres. Les chanoines réguliers de l'abbaye de Saint-Martin, Ordre des Prémontrés, s'engagèrent à fournir une partie de leur subsistance. M. Guiart se chargea du reste et obtint la haute protection de César d'Estrées, évêque et duc de Laon. L'école fut ouverte au mois d'octobre 1682[2], et le bien qui en résulta fut si éclatant, que, l'année suivante, les magistrats du conseil votèrent une subvention annuelle de cent cinquante livres pour l'entretien des maîtres.

M. Nyel, toujours prêt à de nouvelles entreprises, avait quitté Guise pour fonder l'école de Laon. Il parut avoir pris dans cette ville un peu de stabilité, car il y demeura plus de deux ans. Ce ne fut qu'en 1685 qu'il en partit pour prendre, à Rouen, une retraite méritée par de nombreux travaux.

[1] *Mémoire de l'établissement des Frères des Écoles chrétiennes gratuites dans la ville de Laon.* Manuscrit conservé aux archives de la maison mère. Les dates y sont généralement fautives. — [2] Lucard, *Annales*, p. 19. Maillefer, p. 45, dit que l'école de Laon n'ouvrit qu'en 1683. Nous avons pris la date de 1682, parce que le vote du conseil de ville, qui est certainement du 19 novembre 1683, a été fait un an après la fondation.

Ces quatre fondations, faites en une même année, permirent à M. de la Salle de pressentir quel essor pourrait prendre son œuvre, s'il lui donnait tous ses soins. Aussi allait-il l'organiser et lui consacrer entièrement sa vie.

CHAPITRE III

LES COMMENCEMENTS DE L'INSTITUT

1682-1688

---

§ I

COMMENT JEAN-BAPTISTE DE LA SALLE EST AMENÉ A FONDER UN INSTITUT. — IL PERD DES SUJETS ET IL EN REÇOIT DE NOUVEAUX. — IL DEVIENT LE CONFESSEUR DES MAITRES. — SES EXEMPLES DE VERTU

1682

Le 24 juin 1682 est la date de naissance de l'Institut des Frères des Écoles chrétiennes. Ce jour-là, en effet, Jean-Baptiste de la Salle rompait avec tout son passé et entrait définitivement dans sa voie. Déjà sa famille s'était éloignée de lui. Mais jusque-là il avait encore habité son riche hôtel de la rue Sainte-Marguerite, et les maîtres avaient été reçus dans sa maison. Quoiqu'il fût très mêlé à tous leurs exercices, il y avait cependant une distinction entre eux et lui; il leur restait en quelque façon étranger. Mais, au nouveau domicile de la rue Neuve, cette différence s'efface; la maison commune est la maison des maîtres; bien qu'il paye le loyer, M. de la Salle n'est au milieu d'eux que